ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Nathalie Roy
Députée de Montarville

Boucherville, le 26 janvier 2017

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

La présente est pour vous informer que le chef de la Coalition avenir Québec, monsieur François Legault, a décidé d'exclure l'actuel député de Groulx, M. Claude Surprenant, du caucus de la Coalition avenir Québec. Cette décision a pris effet le 24 janvier 2017.

Sachez, monsieur le secrétaire général, qu'il est possible que monsieur Surprenant soit éventuellement réintégré au sein du caucus de la CAQ. Cela dépendra notamment des conclusions qui seront formulées à son sujet par le commissaire à l'éthique.

En espérant le tout conforme, recevez, monsieur Bonsaint, mes salutations distinguées.

Nathalie Roy
Députée de Montarville
Présidente du caucus
Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'Intégrité, Laïcité et Immigration

c.c. Madame Ariane Mignolet
Monsieur François Arsenault

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 3.109
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-0655

nroy-mota@assnat.qc.ca
nathalieroy.org

Bureau de circonscription
1570, rue Ampère
Bureau 500
Boucherville (Québec) J4B 7L4
Téléphone : 450 641-2748
Télécopieur : 450 641-0689